

■ **Tora SA**, à Genève, achat, vente, construction, aménagement, exploitation, etc. (FOSC du 03.06.2002, p. 6). La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 708 CO, 86 et 88a ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Tora SA, en liquidation**. Elle n'a plus d'administrateur ni d'adresse et pas de liquidateur.

Journal no 12866 du 04.12.2002
(00764884 / CH-660.0.233.991-9)